

Mercredi 03 février 2021 16:26



## Un parc photovoltaïque au sol, près de l'aérodrome de Dinan-Trélivan



Le terrain qui accueillera les panneaux photovoltaïques se trouvera à l'opposé de l'aéroclub de l'aérodrome de Dinan-Trélivan. © Ouest-France

**Sur 11,5 ha de friches, des panneaux photovoltaïques pourraient produire de l'électricité dès 2024, près de l'aérodrome de Dinan-Trélivan (Côtes-d'Armor). La production serait équivalente à la consommation électrique annuelle de 3 200 personnes.**

Samedi matin, Olivier Bobigeat adjoint à la mairie de Dinan, est venu présenter aux élus de Trélivan, un projet de panneaux photovoltaïques au sol, sur les terrains en friche qui jouxtent l'aérodrome de [Dinan-Trélivan \(Côtes-d'Armor\)](#).

« L'aérodrome est sur le territoire de Trélivan, mais appartient à Dinan. Il prend un essor nouveau, avec l'arrivée d'entreprises aéronautiques. Je travaille dessus depuis quatre ans, ça commence à porter ses fruits », a indiqué l' élu.

En 1942, l'aérodrome comptait deux pistes. Il avait été réquisitionné par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. La deuxième piste a disparu dans les années 1980. « La partie boisée, le long de la route concernée par le projet, n'a jamais été agricole, c'est une friche. »

Des emplois créés

Olivier Bobigeat a cité une dizaine de projets d'implantations d'entreprises à venir, dans le domaine de l'aéronautique. « Dans les deux à trois ans, une vingtaine d'emplois environ seront créés sur le site, avec un niveau d'activité montant et une légère hausse du trafic, surtout pour de la réparation. »

Le projet photovoltaïque serait implanté sur 11,5 ha plats, avec des panneaux fixes inclinés et orientés au sud. Ceux-ci seraient visibles uniquement de la route, ne posant pas de problèmes pour l'aérodrome.

La production serait de 11,2 gigawatts par heure, équivalant à la consommation électrique annuelle de 3 200 personnes, chauffage compris. **« Dinan percevrait de 15 à 20 000 € par an de loyers. Il y aurait des retombées fiscales pour Trélivan et l'agglomération et un peu d'emplois locaux avec la maintenance. »**

Le site serait entièrement sécurisé par une clôture et de la vidéosurveillance et pourrait aussi être paysagé.

La commune a un projet de liaison douce sur tout le bord de la route concernée par le projet. **« Il faudra intégrer la cession d'une bande de terrain entre les deux giratoires »**, a indiqué l' élu.

Pascal Godet, élu trélivannais, a interrogé sur l'avenir des courses motos qui ont lieu depuis plus de cinquante ans, sur une partie de la zone concernée, notamment avec le paddock. **« On tue la manifestation telle qu'elle est aujourd'hui. »**

Pour Olivier Bobigeat, **« ça pose un problème. Il faut qu'on en discute ensemble afin de trouver une solution. Il y a une surface trop importante pour ne pas pouvoir l'exploiter. On ne veut pas mettre des bâtons dans les roues à la course. Il faudra se réinventer à ce moment-là. Je suis sensible au fait qu'elle perdure, étant moi-même motard »**.

Dominique Lucas, adjoint trélivannais, a questionné l' élu dinannais sur la faune et la flore présente. **« Le bois n'est pas classé, il n'y a pas d'arbres remarquables, très peu de zones humides, pas de batraciens. Une étude d'impact est nécessaire, des micros ont déjà été posés. »**

Le SDE22 (syndicat départemental de l'énergie), à qui l'appel à projets a été demandé, va aussi faire la maîtrise d'œuvre et le montage financier *via* sa filiale la SEM22. **« C'est un projet à 10 millions d'euros qui sera rentable »**, a ajouté Olivier Bobigeat.

Les communes pourraient investir dans ce projet, tout comme les particuliers. L'appel d'offres aura lieu ce mois-ci, avec une ouverture des plis au printemps, suivi du choix du porteur de projet. Une enquête publique aura lieu après l'étude d'impact, elle conditionnera la délivrance du permis de construire. 18 mois s'écouleront entre l'attribution du marché et la construction de la centrale photovoltaïque.

En cas d'accord favorable, les travaux d'implantation débuteraient en 2023 et la mise en production se ferait en 2024.